

Présidence de M. Gérard COLLOMB, Maire

Le lundi 17 janvier 2011 à 15 h, Mmes et MM. les Membres du Conseil municipal dûment convoqués le 11 janvier 2011 en séance publique par M. le Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de leurs délibérations.

Désignation d'un Secrétaire de séance

M. LE MAIRE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales je vous propose de nommer M. Héral secrétaire de séance par vote à main levée.

S'il n'y a pas d'opposition, je l'invite à procéder à l'appel nominal.

Appel nominal

Présents : M. Collomb, M. Touraine, M. Buna, Mme Guillaume, M. Lévêque, Mme Vallaud Belkacem, M. Brumm, Mme Condemine, M. Braillard, Mme Fondev, M. Képénékian, Mme Gay, M. Daclin, Mme Rabatel, M. Claisse, Mme Roy, M. Hémon, Mme Haguenaer, M. Tête, Mme Roure, M. Philip, Mme Pierron, M. Maleski, Mme Brugnera, Mme Psaltopoulos, M. Coulon, Mme Deharo, M. Sanhadji, M. Flaconnèche, Mme Rivoire, Mme Frih, M. Héral, Mme Chevassus Masia, M. David, Mme Nachury, Mme Bertrix Veza, Mme Balas, M. Nardone, Mme Pesson, Mme Perraud, Mme Legay, M. Sécheresse, M. Rudigoz, M. Huguet, Mme Bouzerda, M. Arrue, Mme Chichereau-Dinguirard, M. Giordano, M. Julien-Laferrière, M. Bolliet, M. Vesco, M. Lebuhotel, Mme Gleize, Mme Perrin-Gilbert, M. Havard, Mme d'Anglejan, Mme de Lavernée, M. Royer, M. Broliquier, M. Hamelin, Mme Berra, M. Geourjon, M. Delacroix, Mme Gelas, Mme Reynaud, Mme Brichet.

Absents excusés : M. Fournel, Mme Gouzou-Testud, Mme Bonniel-Chalier, M. Turcas, Mme Faurie Gauthier, Mme Dognin-Sauze, Mme Hajri.

Dépôts de pouvoirs : M. Havard, M. Rudigoz, Mme Roure, Mme Guillaume ont déposé un pouvoir pour voter au nom de M. Turcas, Mme Faurie Gauthier, Mme Dognin-Sauze, Mme Hajri.

Dépôts de pouvoirs pour absences momentanées : Mme Gleize, M. Huguet, Mme de Lavernée ont déposé un pouvoir pour voter au nom de Mme Perrin-Gilbert, M. Hamelin, M. Delacroix.

M. LE MAIRE : L'appel nominal étant terminé, je vous propose de prendre acte qu'à l'ouverture de la séance, le quorum est atteint.

M. LE MAIRE : Si vous le voulez bien, nous allons commencer notre séance. Vous avez vu que pour prendre de bonnes résolutions nous avons mis des horloges qui, dorénavant, nous permettront de limiter -j'en ai une juste en face de moi- et de tenir les temps de parole prévus. Nous pourrons ainsi, Monsieur David, vaquer à nos occupations.

Présentation des vœux du Conseil municipal à M. le Maire

M. TOURAINE Jean-Louis, Premier Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, c'est avec un plaisir chaque année renouvelé que je vous présente les vœux du Conseil municipal. Je le fais au nom de tous les membres de notre Conseil dont je représente, pour cette occasion, toutes les composantes, Majorité et Opposition confondues. Je le fais pour la dixième fois, depuis janvier 2002, et ce n'est pas sans émotion que je constate que nous célébrons ainsi un anniversaire.

Tout d'abord, Monsieur le Maire, je veux vous présenter personnellement des vœux de santé pour vous et votre famille, et bien entendu je veux étendre ces vœux à l'ensemble de notre assemblée. Nous savons tous que parmi les conseillers municipaux, mais aussi parmi les conseillers communautaires, des difficultés de santé, voire même des drames, sont survenus dans les récents mois et nous accompagnons de notre sympathie chacun de ceux victimes de ces drames. Aujourd'hui, je voudrais que nous ayons une particulière pensée de sympathie et d'amitié à Guylaine Gouzou-Testud et à sa famille.

Ces vœux de santé s'adressent aussi, bien sûr, aux Lyonnais, santé pour chacun d'eux, santé pour la Ville de Lyon. Vous avez, Monsieur le Maire, lors de vos vœux aux corps constitués, évoqué la situation tendue, voire difficile, parfois inquiétante de notre pays et du monde. Ici nous envisagerons naturellement en priorité les dossiers de la Ville de Lyon, les dossiers des Lyonnais, leurs aspirations, leurs inquiétudes, leurs espoirs.

Je pense qu'à Lyon, les gens ne sombrent pas au désespoir et ne se résignent pas à des pessimismes croissants et à différentes variétés de peur. Vous avez certainement entendu que la France battait actuellement des records de pessimisme en Europe. Pour autant, à Lyon il me semble, même s'il n'y a pas eu de sondage spécifique dans notre Ville, que les inquiétudes sont moins grandes, et ceci probablement parce que sans être totalement préservés des conséquences de la crise ou de différentes décisions qui pénalisent certaines familles, Lyon et les Lyonnais vont un peu moins mal que l'ensemble de notre pays.

Le « best-seller » des temps présents est un petit fascicule publié par un jeune homme de 93 ans nous rappelant que la France avait dû affronter

des moments également difficiles et avait su très bien trouver les ressorts permettant de développer un avenir favorable. C'était évidemment après la dernière guerre mondiale, ou même pendant la dernière guerre mondiale puisqu'on rappelle que le Conseil national de la Résistance a été créé dans la clandestinité le 27 mai 1943, que sa première réunion a été tenue ce même jour et qu'en l'espace de moins d'un an il a élaboré un programme remarquable. Celui-ci n'envisageait pas seulement la libération du pays, mais autant que la liberté, l'amélioration de la condition des Français, singulièrement sur le plan social et sur le plan de la solidarité.

Ce programme a été adopté le 15 mars 1944 et on sait ensuite le bénéfique qu'il a apporté dans le travail, dans la protection, dans la sécurité, dans la solidarité au sein de notre pays. Je cite M. Stéphane Hessel : « Il nous appartient de veiller tous ensemble à ce que notre société reste une société dont nous soyons fiers. Pas cette société des sans-papiers, des expulsions, des soupçons à l'égard des émigrés, pas cette société où l'on remet en cause les retraites, les acquis, la sécurité sociale, pas cette société où les médias sont entre les mains des nantis, toutes choses que nous aurions refusé de cautionner si nous avions été les véritables héritiers du Conseil national de la Résistance. »

Par delà les critiques malencontreuses qui ont pu être formulées ici ou là, il importe de maintenir la capacité de s'indigner vis-à-vis de ce qui ne convient pas dans notre société. Comme vous l'avez dit vous-même Monsieur le Maire, en réponse à notre ami Jean-Pierre Flaconnèche en mairie du 7^e arrondissement, il convient aussi d'ajouter à ce devoir d'indignation, un devoir d'action, d'une action inspirée, d'une action qui permette d'aller de l'avant et de trouver des solutions à chacun des problèmes.

J'ai indiqué que, lors de ces vœux, il me semble opportun que nous concentrons notre réflexion sur les dossiers lyonnais. Oui, nous avons la chance à Lyon, de bénéficier d'un budget équilibré, qui met notre Ville dans une situation favorable, nous permet d'investir, de créer, de réaliser, d'améliorer les choses et de faire de notre Ville une des villes les plus enviables actuellement.

Nos visiteurs français ou étrangers qui viennent à Lyon une fois par an ou une fois tous les deux ans, nous disent à quelle vitesse et de façon tellement favorable, évolue notre Ville.

Par-delà cette impression globale, chacun des dossiers doit être étudié séparément. L'enjeu des logements est très important pour améliorer l'accès des Lyonnais à des logements de qualité satisfaisante, pour améliorer aussi la mixité dans l'ensemble des quartiers de notre Ville pour, en définitive, favoriser le vivre ensemble puisque le logement conditionne la mixité sociale.

C'est aussi le programme des grands travaux que vous avez initiés et qui sont actuellement en réalisation, à telle enseigne même, qu'en dépit de la crise, beaucoup de travaux se font en ce moment à Lyon, créant parfois quelques difficultés pour certains trajets mais permettant aussi de se projeter dans un futur où les conditions de déplacement et de vie dans notre Ville seront

encore plus favorables. C'est le percement du deuxième tunnel de la Croix-Rousse, c'est l'aménagement des rives de Saône, c'est tout ce qui se réalise actuellement au niveau de ces deux fleuves dont nous pouvons légitimement être fiers, fleuves qui avaient été un peu négligés, oubliés dans les mandats passés et qui, actuellement, depuis l'aménagement des berges de la rive gauche du Rhône, prennent toute leur place. Demain, ce seront des ponts et des passerelles supplémentaires permettant leur franchissement.

C'est bien sûr la progression des travaux au niveau de la Confluence, vaste enjeu dont rêvaient les Lyonnais depuis plusieurs générations. Tout cela entre maintenant dans sa phase plus qu'opérationnelle car une partie de la Confluence est déjà organisée, vit avec des habitants, avec des activités économiques et des loisirs.

C'est la poursuite de l'aménagement de la Part-Dieu, c'est ce vaste projet de l'Hôtel-Dieu qui, en dépit de vaines polémiques, séduit une grande partie de la population même s'il reste encore quelques éléments à décider et à aménager dans la perspective de ce cœur de ville puisque, en définitive, chacune des réunions que vous avez organisées sur ce thème a toujours accueilli davantage de monde que ne pouvait en contenir l'Hôtel de Ville.

C'est aussi le grand projet, à travers plusieurs arrondissements, de l'aménagement de la rue Garibaldi et en même temps, du Parc Sergent Blandan. Ce sont des projets dans chaque arrondissement, je ne vais pas tous les lister, puisqu'aucun arrondissement n'échappe à ces aménagements, qui vont modifier le visage de notre ville.

C'est aussi une activité économique qui a marqué le pas, du fait de la crise, mais moins profondément que dans d'autres secteurs de notre pays et qui est en train de reprendre un certain dynamisme, permettant d'espérer en des jours meilleurs, permettant aussi d'espérer pouvoir prendre plus favorablement à bras le corps les difficultés sociales qu'éprouvent plusieurs de nos concitoyens, avec une précarité, avec la difficulté de fonctionnement de certaines associations se dévouant aux activités sociales.

C'est aussi, bien sûr, tout le travail effectué pour être toujours en adéquation avec les besoins, ou en tout cas ne pas se laisser dépasser par l'évolution des désirs des parents, au niveau des écoles et des crèches.

C'est l'amélioration de la condition des personnes âgées, qui est bien sûr une des préoccupations prioritaires dans notre ville, de même que les handicapés. C'est aussi l'aide aux conditions sanitaires, aux conditions de santé de nos habitants, qui éprouvent parfois des difficultés, avec des restes à charge chaque année plus importants, qui font qu'il y a des personnes en nombre croissant qui diffèrent, et parfois même annulent, des soins essentiels, faute de moyens financiers suffisants. L'esprit de solidarité qui se développe à Lyon permet de pallier à certaines de ces difficultés.

C'est aussi, dans tous ces grands dossiers, la modification des déplacements urbains dans notre ville : on ne s'en rend peut-être pas compte,

mais en l'espace de dix ans, il y a eu un bouleversement des philosophies concernant les déplacements. Il y a plus de dix ans, la Ville était sous la seule hégémonie de la voiture automobile. Aujourd'hui aucun secteur supplémentaire n'a été interdit aux voitures, mais par contre, un équilibre a été trouvé avec les modes doux, avec les transports en commun, aboutissant à ce qu'il y ait une réduction de 15 % du nombre de voitures en ville et cela n'est pas terminé. Cet équilibre permettra de réduire, à terme, les encombrements, permettra de réduire également les conditions de pollution de l'air atmosphérique.

La sécurité elle-même, parfois mise en péril, a toujours pu être maintenue, grâce à des efforts conjoints des services de la Ville et des services de l'Etat. J'en veux pour preuve les lettres de remerciement que nous ont adressées, en même temps le Directeur départemental de la Sécurité publique et le Préfet, qui ont remarqué à quel point, à Lyon plus qu'ailleurs, la coopération entre les services municipaux et les services de sécurité de l'Etat, ont pu faire face à des situations très difficiles à certains moments, et enrayer des dérapages toujours possibles.

Au niveau des sports, vous l'avez rappelé tout à l'heure devant la presse, Monsieur le Maire, la Ville de Lyon est presque victime de son succès avec non seulement des bons résultats, nous y étions habitués déjà depuis plusieurs années, dans le domaine du foot, mais maintenant aussi dans le domaine du rugby, avec un LOU qui peut-être l'an prochain, pourra atteindre le top 14, nous obligeant alors à réviser notre organisation des stades. Ce ne sera pas un seul grand stade qu'il faudra développer, mais bien deux : l'un pour l'OL, l'autre pour le LOU Rugby.

Sans compter tous les autres sports, car il y a ici dans ces grands clubs, une partie de l'intérêt sportif de notre ville, mais il ne faut pas négliger –et Monsieur Braillard y prête une attention toute particulière- tous les petits clubs sportifs, qui dans chaque arrondissement apportent beaucoup, notamment à la jeunesse de notre agglomération.

C'est aussi la Culture : la Culture avec ses grandes institutions culturelles, qui nous sont enviées dans la plupart des villes de France, hors de l'Île de France et qui sont, là encore, la partie émergée de l'iceberg ; à côté de ces très grandes institutions, très prestigieuses, rayonnantes, attractives, avec des noms qui sont maintenant reconnus de façon internationale, c'est aussi une floraison de petites équipes culturelles dans les domaines du théâtre, de la musique, des arts plastiques, dans chacun des secteurs de l'activité culturelle, qui préparent l'avenir, par des créations de grande qualité et de grand intérêt, avec une attractivité chaque année renouvelée.

Je pense que tout cela nous permet, peut-être un peu plus qu'ailleurs, de garder une véritable foi dans le progrès. A cela, j'ajouterai une foi dans l'innovation écologique, ce qu'on appelle généralement du vocable de développement durable, c'est bien cette conjonction de l'insertion d'impératifs nouveaux, basés sur les besoins de la préservation de l'environnement et les nécessités de l'écologie, conjugués avec ce désir et cette foi, dans un progrès perpétuel, résolvant demain les problèmes d'aujourd'hui.

Alors, dans toute cette activité qui impose à vous-même, Monsieur le Maire, mais aussi à chaque membre de votre équipe, un travail et un enthousiasme jamais démentis, je pense que c'est l'occasion de rappeler que l'efficacité est garantie par une bonne cohésion de l'ensemble de cette équipe, de l'ensemble de l'exécutif. Cette cohésion que l'on retrouve sur le terrain, dans les différents arrondissements et qui permet aux réalisations de s'effectuer sans inertie inutile, sans attermoiement superflu, mais tout en organisant bien la concertation, la démocratie locale, l'expression des différents points de vue.

C'est aussi pour Mesdames et Messieurs les honorables et respectables membres de l'Opposition, un rôle qui pour vous aussi est important, rôle peut-être apparaissant moins actif, mais non moins utile, qui permet dans notre démocratie de discuter des projets, de surveiller leur réalisation, de proposer des alternatives. En définitive, de faire localement, ce que nous effectuons au niveau national, c'est-à-dire de faire vivre la démocratie et, par les critiques, par les conditions de contrôle, de s'assurer que les projets évoluent dans les meilleures conditions, pour une satisfaction de l'ensemble des Lyonnais et non pas seulement d'une partie d'entre eux.

Je crois d'ailleurs, je suis même sûr, que vous avez toute la légitimité à proposer des projets alternatifs : nous pensons que c'est bon, que c'est sain, que c'est raisonnable. Ces projets sont respectables. Il faut, bien sûr, qu'ils soient étudiés en profondeur, chiffrés sur le plan budgétaire, pour qu'on n'entre pas dans une surenchère de projets irréalisables ou réalisables seulement au prix d'augmentations insupportables du prix des impôts des Lyonnais.

Et donc, dans les propositions alternatives, nous devons les uns et les autres, nous astreindre à tenir compte des difficultés économiques des temps présents, pour que tous ces projets puissent s'inscrire dans les capacités de financement de la Ville de Lyon.

Je voudrais terminer avec quelques mots qui s'écartent totalement de toute langue de bois, puisque naturellement dans les critiques que vous formule votre Opposition, Monsieur le Maire, il peut y en avoir qui sont constructives, il y en a d'autres qui sont inopérantes, car trop loin de la réalité.

J'ai entendu dire parfois que vous auriez une attitude autocratique ou excessivement autoritaire, je peux témoigner qu'il n'en est rien !

(Mouvements et rires dans l'Opposition.)

Et j'espère que tous les gens de bonne foi reconnaîtront la capacité de l'ensemble de l'exécutif à écouter l'ensemble des projets. Il est clair, il est naturel, que l'arbitrage définitif appartienne à la Majorité, mais il est non moins évident que plusieurs projets ont été largement amendés, en tenant compte des formulations exprimées, aussi bien sur les bancs de la Majorité que sur ceux de l'Opposition.

Par ailleurs, certains prétendent que vous auriez également, Monsieur le Maire, seulement le mérite de réaliser des projets qui auraient été totalement anticipés par vos prédécesseurs. Oui, on pouvait le dire il y a 8 ou 10 ans, parce que cela est naturel. Ainsi que M. Barre le disait, quand on a un seul mandat de maire, une bonne partie de notre activité consiste à réaliser ce que nos prédécesseurs ont mis sur le chantier. Mais vous en êtes au deuxième mandat, et les réalisations d'aujourd'hui n'ont plus grand-chose à voir avec les propositions d'il y a 15 ou 20 ans, et en vérité, il y a même dans votre projet pour la ville et pour l'agglomération de très nombreuses autres propositions qui se réaliseront peut-être même au-delà du temps lointain où vous ne serez plus à la tête de la ville.

Certains aussi voudraient à tort et sans objet, faire croire à un esprit sectaire. Aucune personne loyale ne peut dire que, vis-à-vis de l'Opposition ou même vis-à-vis de la Gauche, il y aurait des propositions de nature sectaire, de tendance idéologique excessivement poussée. Notre équipe est même considérée, vu de l'extérieur de la Ville de Lyon, comme proposant des innovations qui s'écartent de certaines recommandations nationales. Il y a l'expression d'esprits libres et d'esprits qui visent à améliorer la condition de la vie des Lyonnais, quelle que soit leur appartenance politique, quelle que soit leur croyance, quelle que soit leur philosophie.

C'est donc par une réflexion authentique que l'action est nourrie, que l'action est inspirée. Ceci permet de donner à l'évolution de la ville un sens, une cohérence, et cela permet par une vigilance permanente de s'assurer que les budgets forcément restreints sont toujours utilisés au mieux de l'intérêt des Lyonnais. Il s'agit des ressources que nous confient les Lyonnais. Il est donc de notre devoir d'être très vigilants pour que leur utilisation soit effectuée de la façon la plus opportune, sans gaspillage, sans choix médiocres et c'est ainsi que, je crois, nous sommes en train de prendre, grâce à vos directions et vos choix, un tournant historique, le tournant métropolitain.

Nous allons probablement découvrir dans un futur prochain une situation que notre pays a pu connaître dans des temps reculés, par exemple dans l'Antiquité, à la Renaissance ou au cours d'autres périodes, où la ville centre et la métropole qui l'accompagnait, présentaient une force de proposition, présentaient une cohésion, présentaient une capacité de rayonnement qui dépassait très largement l'agglomération lyonnaise pour donner à notre métropole toute sa signification au niveau européen.

Voilà quelques unes des remarques, que je voulais, en cette occasion des vœux, indiquer. Je pense que l'ensemble des élus majoritaires, et probablement une grande partie des élus de l'Opposition, se joindront à mes propos pour reconnaître que la Ville de Lyon évolue dans un sens favorable. Chacun a le droit de pouvoir faire des propositions variées pour l'avenir, mais je crois qu'actuellement, chacun est en capacité de reconnaître tout ce que vous-même avez apporté à l'évolution de notre cité pour le bénéfice des Lyonnais. Merci.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur le Premier Adjoint. Quelques mots simplement. D'abord, vous nous indiquez que le Français de l'année M. Stéphane Hessel, a 93 ans, cela donne des perspectives. Cela doit amener à la réflexion et à penser, comme le disait de son temps, le Président François Mitterrand, « il faut donner du temps au temps ».

Je crois que nous avons les uns et les autres, le temps de formuler un certain nombre de propositions pour l'Opposition, et pour ce qui concerne la Majorité, de donner du temps à l'action et c'est ce que nous sommes en train de faire.

J'écoutais ce que vous disiez, Monsieur le Premier Adjoint, sur ce qu'on appelle les tendances à l'autoritarisme. Il se trouve qu'hier, je commençais, je ne l'avais pas lu jusqu'à présent, le livre sur les mémoires de Tony Blair. Je commençais par le premier aspect, dans les premières pages où il aborde la prise du pouvoir et où il dit « c'était absolument extraordinaire, c'est une vague gigantesque, qui balayait alors le pays », il dit « tous les gens de mon parti m'embrassaient, ils trinquaient ensemble, ils buvaient à l'avenir. J'éprouvais alors un certain sentiment de solitude, parce que je savais bien évidemment que les choses n'étaient jamais aussi faciles que celles que nous aurions indiquées dans notre programme et que quelque part, des décisions difficiles seraient à prendre ». Il disait : « peut-être est-ce le fait de l'Opposition. Dans notre programme nous avons bien des approximations et si nous indiquions une grande voie dans le détail de nos propositions, je n'étais pas sûr que nous les réaliserions toutes. »

Voilà, donc cela donne la dimension de ce qu'est, effectivement, la prise du pouvoir, le fait de définir une grande ligne et ces quelques mots me faisaient penser à une époque où effectivement nous l'emportions à la Mairie de Lyon, et où au lendemain de la victoire, je me retrouvais dans ce grand bureau de l'Hôtel de Ville avec 3 dossiers, je crois, posés sur la cheminée, maigres éléments de réflexion, et auxquels il fallait donner des perspectives.

Je me souviens aussi, les membres de la Majorité doivent s'en souvenir, des quelques premières réunions d'adjoints, où un peu vite je crois, il fallait mettre sur la table, les dossiers, les faire surgir du néant, et ce d'autant plus que la dernière période de la mandature de M. Raymond Barre avait été consacrée à solder le coût du périphérique et que comme le rachat du périphérique était quelque chose d'extrêmement important, il avait dit : « il faut arrêter tous les projets parce qu'aujourd'hui, notre première priorité, c'est de résoudre ce problème là ».

Donc, après, il faut remettre la machine en route. Alors je dis toujours, nous avons eu je crois le mérite d'essayer de ne pas remettre, comme l'avait dit l'un de mes prédécesseurs avant M. Raymond Barre, l'ensemble des dossiers à plat, et dire, ici, là, il y a des directions qui ont été indiquées. Nous allons les approfondir et nous allons les mettre en œuvre.

Je crois que si l'on veut d'un jour à l'autre faire ce que l'on appellerait en économie du « stop en go », passer d'une direction à l'autre, on

ne construit rien dans la durée, et je me félicite d'avoir poursuivi un certain nombre de projets qui avaient pu être évoqué, que nous avons mis en route et que nous avons fait aboutir aujourd'hui.

Je le dis, nous vivons une période difficile, et nous allons vivre une période difficile en 2012 au niveau de notre pays lorsque la vérité des chiffres, qu'à mon avis les Français imaginent à peine, sera effectivement mise sur la table. Je souhaite une alternance crédible, permettant à notre pays de sortir de la crise, d'envisager un nouvel avenir et tout cela ne se fait pas sans avoir en vue la réalité, sans prendre en compte cette réalité.

Si je me félicite de quelques points de notre action dans l'agglomération lyonnaise, c'est d'avoir été capable de lancer de grands projets. Je crois que tous les Lyonnais s'aperçoivent de la métamorphose que connaît notre agglomération, et cela sans pour autant avoir endetté ni la Ville de Lyon, ni la Communauté urbaine tout en ayant eu le souci de ne pas faire porter aux générations futures le poids des décisions prises durant les dernières années, ni celles que nous prenons aujourd'hui.

Dans notre pays, nous allons être obligés, dans les prochaines années, de solder les comptes et cela demande un grand sens de la responsabilité. La période ne sera pas facile, ni pour l'Etat, ni pour le Gouvernement, ni pour les collectivités locales et c'est en pensant à la façon dont nous pouvons, à partir de là, construire l'avenir, que nous devons forger notre réflexion et notre action.

Je pense qu'aujourd'hui, si l'ensemble de nos pays européens connaît des difficultés, c'est que dans le Monde nouveau où nous sommes, où surgissent de grands pays -la Chine, l'Inde, le Brésil- nos états européens sont très peu de chose. Si nous ne savons pas faire concorder nos forces, nous serons demain à l'écart des grands mouvements du Monde. Il va falloir ensemble -Madame Guillaume, Madame Roure, vous qui avez connu l'Europe- relancer la construction européenne pour donner un nouveau souffle à chacun de nos pays.

Il faudra aussi, peut-être, que nos gouvernements soient moins autocentrés et regardent un peu plus ce qui, dans nos territoires, peut être porteur d'innovation, de création, que ce soit au niveau de l'action des collectivités locales, au niveau de l'action de tous ceux qui innovent et créent dans ces territoires en matière d'économie, en matière d'université et de recherche, en matière de culture, car il y a là des forces agissantes. C'est à partir de là que l'on pourra redonner un nouvel élan à notre pays.

Pour ce qui concerne notre agglomération, Monsieur le Premier Adjoint vous l'avez dit, je crois que lorsque l'on regarde par rapport à la crise actuelle, nous sommes un peu moins en difficulté, nous sommes même plutôt plus dynamiques, plus innovants, plus riches -même si nous pouvons connaître quelques problèmes internes- que beaucoup de nos territoires.

J'étais vendredi dernier, dans le Pas de Calais, dans le bassin minier. J'ai pu constater les difficultés qui étaient les leurs : un taux de chômage qui oscille entre 16 et 20 %. Je me disais que là, il y avait des difficultés pour le territoire, il y avait la peine des femmes et des hommes vivant sur ce territoire. Mais dans le même temps, pour eux, le salut n'était pas dans la Culture du passé, et c'est ce que me disaient leurs élus, mais dans la volonté d'aller de l'avant. Aller de l'avant, pour eux, cela voulait dire -et je leur ai conseillé cela- de faire ce que nous faisons dans l'agglomération lyonnaise, c'est-à-dire de construire un territoire qui ne se réduise pas aux petites villes, aux petits villages, qui sont ceux du Pas de Calais. Tout simplement, pour une raison simple, c'est que la révolution industrielle avait façonné le territoire autour des puits de mine ce qui provoquait une dispersion du territoire autour de ces mêmes puits.

La principale ville compte 35.000 habitants dans un bassin de 900.000 personnes, ce qui veut dire que pour aller de l'avant, il faut reconstruire tout cela, mettre en synergie de manière à construire quelque chose de puissant. Ils en ont la capacité car ils sont situés au cœur d'un bassin avec Londres d'un côté, Bruxelles de l'autre. Ils peuvent aller de l'avant, comme nous qui avons la chance, de pouvoir bâtir une Agglomération lyonnaise proche du Piémont-Lombardie, de l'Allemagne du Sud, et demain par une inter-connexion avec Barcelone et Madrid. Construire nos territoires aux dimensions de l'Europe, c'est à mon avis la seule solution pour faire en sorte que nos pays émergent de la crise et retrouvent une confiance dans l'avenir.

Vous l'avez dit, Monsieur le Premier Adjoint, aujourd'hui le pire dans un pays comme le nôtre est que les gens ont perdu confiance pour eux, pour leurs enfants. Un sondage récent montrait que de tous les pays européens, c'était en France qu'on avait le moins confiance non seulement dans l'avenir, mais également dans ses institutions. Cela nous demande aussi, à nous, un effort de crédibilité collective. Si la politique, ce n'est que l'assemblage, l'opposition des jeux politiques, comment rendre confiance et à ce moment là ce sera ceux qui sont les plus populistes, ceux qui jouent sur les peurs, sur les angoisses qui progresseront. Les grands partis démocratiques ont à mon avis le défi, aujourd'hui, d'être crédibles. Ils ont des idées qui peuvent être différentes ou opposées, mais ils ont à présenter ces idées dans un souci de crédibilité. Ne pas simplement dire « on est contre » parce que les autres sont « pour », mais parce qu'on a des idées différentes, que l'on porte un projet différent.

Je crois que si nous voulons que nos concitoyens croient encore en la politique, qu'elle soit de droite ou de gauche, nous avons, nous, responsables politiques à nous soucier de la crédibilité de la politique dans notre pays.

Voilà, Mesdames et Messieurs, je pense que nous allons vivre ensemble une année pleine de suspens, une année pleine d'enjeux, j'espère que nos débats seront à la hauteur de ce que je viens de nous fixer collectivement comme objectifs et nous allons d'ores et déjà commencer par le vérifier dans la séance d'aujourd'hui.

Merci Monsieur le Premier Adjoint et bonne année à tous, membres de la Majorité, de l'Opposition et surtout bonne année aux Lyonnais.

(Applaudissements.)

Lors de cette séance, nous n'aurons pas de questions écrites des arrondissements, de manière à pouvoir nous rendre aux vœux du Préfet et du Président du Conseil Général.

Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2010

M. LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2010 paru au Bulletin Municipal Officiel du 10 janvier 2011. Si personne n'a d'observation à présenter sur sa rédaction, je le mets aux voix.

(Adopté.)

Compte rendu des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation qui lui a été confiée les 31 mars 2008 et 26 mars 2009

M. LE MAIRE : Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions prises en application de la délégation que vous m'avez accordée par délibération de principe des 31 mars 2008 et 26 mars 2009.

Il s'agit principalement d'actions d'ester en justice, de baux, d'avenants et de conventions.

La liste de ces décisions est parue dans le Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Lyon du 10 janvier 2011.

Vous avez tous pu en prendre connaissance.

Je vous prie de bien vouloir me donner acte de cette communication.

(Acte est donné.)